

# Détecteur d'occupation mural à fonctions de gradation

Cat. No. OSD10 - 120-277VAC, 50/60Hz

**LEVITON**<sup>®</sup>

## AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Confirmer que les valeurs nominales du dispositif conviennent à celles de l'installation avant de procéder.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.
- Ne raccorder qu'à du câblage résistant à des températures de 60 °C ou plus.
- **NE PAS** installer le dispositif s'il semble endommagé.
- Dispositif pour l'intérieur seulement.
- Lire les présentes directives avant de procéder à l'installation, et les conserver à titre de référence ultérieure.

DI-000-OSD10-55A

## DIRECTIVES

FRANÇAIS

### DESCRIPTION

Conçu pour remplacer les interrupteurs existants, le détecteur mural OSD10 est un dispositif intelligent qui s'adapte automatiquement aux modes d'occupation des lieux qu'il contrôle et qui offre des fonctions de gradation de 0 à 10 V.

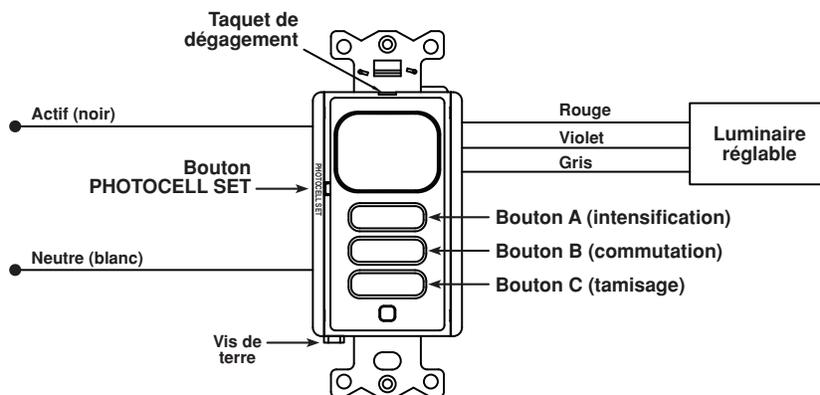
### FICHE TECHNIQUE

- Couverture de 1 000 pi<sup>2</sup> (plus de 90 m<sup>2</sup>).
- Fonctionnement à un seul relais (120/277 V c.a., 50/60 Hz).
- Valeurs nominales pour chaque niveau de sortie :
  - 800 W (lampes à incandescence), 1 000 W (ballasts), 1/4 ch (moteurs) à 120 V c.a.
  - 1 800 W (ballasts), 1/4 ch (moteurs) à 277 V c.a.
- Délai d'éteinte réglable de 4 à 30 minutes (s'adapte automatiquement en fonction des modes d'occupation)
- Réglage de l'éclairage ambiant requis de 10 à 500 fc (108 à 5 382 lx)
- Gradation de 0-10 V (capacité d'absorption de 30 mA)
- Homologation aux normes UL et cUL

### INSTALLATION

1. **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
2. Retirer l'interrupteur existant, le cas échéant.
3. Effectuer les raccords conformément au **SCHEMA DE CÂBLAGE**.
4. Fixer le détecteur dans la boîte murale au moyen des vis fournies.
5. Rétablir le courant et attendre que le détecteur s'initialise (cela peut prendre jusqu'à deux minutes).
6. Le détecteur a été configuré en usine pour procurer le plus d'économies d'énergie possible. Si cette configuration ne convient pas, prière de consulter la section **RÉGLAGES**.
7. Si on souhaite exploiter la lumière ambiante, il faut calibrer la photocellule du détecteur de la manière décrite à la section **COMMANDE À PHOTOCÉLULE**.
8. Installer la plaque murale (non comprise).
9. Rétablir le courant. **L'installation est terminée.**

### SCHEMA DE CÂBLAGE



### MODE DE VÉRIFICATION

1. S'assurer que les luminaires sont sous tension.
2. Maintenir le bouton de commutation enfoncé jusqu'à ce que les luminaires s'éteignent, puis se rallument. Lâcher le bouton.
3. Le détecteur est en mode de vérification (dans ce mode, les luminaires s'allument et s'éteignent automatiquement, quelle que soit la configuration choisie). Quitter l'aire contrôlée; les luminaires devraient s'éteindre après cinq secondes. Attendre le même laps de temps (5 s) après l'éteinte, puis rentrer dans l'aire contrôlée; les luminaires devraient se rallumer. Reprendre ce test au besoin.
4. Pour sortir du mode de vérification, on peut appuyer sur n'importe quel bouton (*le dispositif se remet automatiquement à fonctionner normalement après 60 minutes d'inactivité*).

### COMMANDE MANUELLE PRIORITAIRE

Appuyer sur le bouton de commutation pour allumer ou éteindre les lumières. Utiliser les boutons d'intensification ou de tamisage pour régler l'intensité de l'éclairage. Les luminaires se rallument aux niveaux réglés quand des mouvements sont détectés. Après un délai déterminé, le détecteur recommence à fonctionner dans le mode programmé.

### COMMANDE À PHOTOCÉLULE

Une photocellule intégrée mesure la lumière émise par d'autres sources (le soleil, d'autres appareils, etc.) afin de déterminer si la luminosité ambiante est suffisante ou s'il est nécessaire d'allumer les luminaires commandés. Par défaut, cette photocellule est désactivée. Si on souhaite s'en servir, il faut en calibrer le point de consigne de la manière suivante :

1. Attendre que la luminosité ambiante soit au niveau où on désire que les luminaires s'éteignent (ou ne s'allument pas), puis **APPUYER BRIÈVEMENT** sur le bouton PHOTOCELL SET au moyen de l'extrémité d'un trombone ou d'un petit tournevis.
2. S'éloigner du détecteur afin d'éviter de faire varier la luminosité ambiante. Durant la période de calibrage, le détecteur mettra ses charges hors tension, puis les remettra sous tension.
3. Une fois la procédure terminée, le détecteur recommencera à fonctionner dans le mode programmé. Quand l'aire contrôlée sera occupée, les luminaires s'éteindront 60 secondes après que la luminosité aura atteint ou dépassé le point de consigne. Quand la luminosité passera en dessous de ce dernier, le détecteur allumera les luminaires.

### RÉGLAGES

Pour effectuer les réglages suivants, il faut ouvrir le détecteur en insérant la lame d'un petit tournevis dans le taquet de dégagement supérieur et en soulevant délicatement la face avant. Déplacer les sélecteurs de façon à obtenir les fonctions voulues (se reporter aux sections CONFIGURATION DES SÉLECTEURS). Par défaut, tous sont placés à gauche (OFF). Pour remettre la face, aligner les quatre languettes dans les indentations du boîtier et appuyer de manière à ce que chacune s'enclenche.

WEB VERSION

## CONFIGURATION DES SÉLECTEURS - RANGÉE A

### Sélecteur 1 - Mode de fonctionnement du détecteur

Le détecteur peut fonctionner en mode de mise sous tension (ST) manuelle/hors tension (HT) automatique, ou complètement automatique. En mode de mise sous tension manuelle/hors tension automatique, les luminaires ne s'allument qu'au moyen du bouton de commutation. Si le délai programmé s'écoule et les luminaires s'éteignent alors que l'espace est toujours occupé, tout mouvement détecté dans un laps de temps de 30 secondes fera en sorte qu'ils se rallument automatiquement, sans qu'on ait à appuyer de nouveau sur le bouton.

### Sélecteur 2 - Rappel de l'intensité

Par défaut, le détecteur allume ses charges au niveau auquel elles étaient quand elles ont été éteintes. Si on veut qu'elles s'allument toujours à la même intensité, il faut mettre le sélecteur à droite (ON). L'intensité en question peut être choisie au moyen du sélecteur 3 de la rangée B (voir plus loin). Ensuite, le détecteur allumera toujours ses charges au niveau fixé.

### Sélecteur 3 - Comportement de la minuterie

La minuterie du détecteur peut rester fixe ou s'adapter en fonction des modes d'occupation. Dans ce dernier cas, le détecteur modifie automatiquement son délai d'éteinte pour optimiser les économies d'énergie. Par défaut, ce délai est de huit minutes. Si les sélecteurs 1 et 2 de la rangée B sont réglés à quatre minutes, il s'agira du plus court délai possible. En mode fixe, les fonctions d'adaptation sont désactivées et le délai sera toujours celui choisi au niveau de ces sélecteurs.

### Sélecteur 4 - Réinitialisation des données d'adaptation

Le détecteur emploie une technologie d'auto-adaptation qui lui permet d'optimiser automatiquement ses réglages de sensibilité et de délai en fonction des modes d'occupation de l'espace qu'il contrôle. En d'autres mots, il collecte constamment des données et s'ajuste en conséquence. Si on veut réinitialiser ces données, dans le cas d'un déplacement du dispositif, par exemple, il suffit de mettre le sélecteur 4 à droite (ON), puis de nouveau à gauche (OFF). La minuterie du délai peut ensuite être réglée au moyen des sélecteurs 1 et 2 de la rangée B. La sensibilité est quant à elle rétablie à sa valeur par défaut. Le fonctionnement de la photocellule est lui aussi rétabli à sa valeur par défaut (désactivée); le détecteur allumera donc ses charges dès qu'il captera des mouvements, et ce, quelle que soit la luminosité ambiante. (REMARQUE : on peut aussi réinitialiser les données d'adaptation en enfonçant le bouton PHOTOCCELL SET pendant dix secondes).

### Sélecteur 5 - Coupure locale

S'il est nécessaire de manipuler les circuits commandés sans couper le courant au panneau à disjoncteurs (procédure déconseillée), on peut procéder comme suit :

1. Alors que les charges sont sous tension (allumées), mettre le sélecteur de coupure locale à droite (ON).
2. Appuyer sur le bouton de commutation pour éteindre les luminaires.
3. Appuyer de nouveau sur le bouton de commutation pour vérifier que les luminaires ne se rallument pas.

Le sélecteur de coupure locale interrompt le fonctionnement du détecteur, empêchant la mise sous tension des sorties, quelles que soient les conditions d'occupation et du bouton de commutation. Pour revenir en mode normal, il suffit de remettre le sélecteur à gauche (OFF). Appuyer sur le bouton de commutation pour vérifier si les luminaires s'allument et s'éteignent en conséquence.

## CONFIGURATION DES SÉLECTEURS - RANGÉE B

### Sélecteurs 1 et 2 - Réglages du délai

Réglage du délai pendant lequel les luminaires restent allumés après la dernière détection de mouvements. Ce délai peut être de 4, 8, 16 ou 30 minutes. Se reporter à la **description du sélecteur 3, rangée A** ci-dessus.

### Sélecteur 3 - Réglage de l'intensité d'allumage

On se sert de ce sélecteur pour fixer le niveau auquel le détecteur allumera ses charges quand des mouvements sont captés ou quand le bouton de commutation est utilisé. Ce niveau est choisi au moyen des boutons d'intensification ou de tamisage. Pour l'enregistrer, il faut mettre le sélecteur 3 à droite (ON), puis à gauche (OFF).

### Sélecteur 4 - Réservé à un usage ultérieur

### Sélecteur 5 - Réglage de la sensibilité

Ce sélecteur permet de choisir la sensibilité des infrarouges (élevée ou faible).

Rangée A	Fonction	← OFF		ON →	
1	Mode de fonctionnement du détecteur	ST manuelle/HT automatique		ST/HT automatiques	
2	Rappel de l'intensité	Activé		Activé	
3	Comportement de la minuterie	Délai adapté		Délai fixe	
4	Réinitialisation des données d'adaptation	Mode d'adaptation		Réinitialisation des données	
5	Coupure locale	Fonctionnement normal		Coupure locale	
Rangée B	Fonction	← OFF		ON →	
1	Minuterie 0	→	←	←	→
2	Minuterie 1	←	←	→	→
	Durée	4 min	8 min	16 min	30 min
3	Réglage de l'intensité d'allumage	Activé		Activé	
4	Réservé à un usage ultérieur				
5	Sensibilité des infrarouges	Élevée		Faible	

#### GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit dudit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de cinq ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger lesdits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de ladite période de cinq ans, à la **Manufacture Leviton du Canada limitée, au soin du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main-d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de cinq ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.